

Maillefer I + II + III

Maître de l'Ouvrage

SCHL
Rte des Plaines-du-Loup 32
Case postale 231
1018 Lausanne

Architectes

CCHE Architecture et Design
SA
Rue du Grand-Pré 2b
1007 Lausanne
admin@cche.ch

Bureaux techniques

Ingénieur civil
2M ingénierie civile sa
Rue de Neuchâtel 42
1401 Yverdon-les-Bains
info@2m-ingenieurs.ch

Ingénieur géotechnicien

Karakas & Français SA
Av. de Boveresses 44
1010 Lausanne
www.karakas-francais.ch

Adresse

Ch. de Maillefer
1018 Lausanne

Année de réalisation

Etape I : 2007-2010
Etape II : 2009-2012
Etape III : 2017-2019



PROJET :

Sur un terrain exceptionnel au-dessus du centre-ville de Lausanne, un programme de 233 logements répondant au standard **Minergie-ECO** pour le compte de la SCHL (Société Coopérative d'Habitation Lausanne) a été réalisé entre 2008 & 2012. Lorsque le projet sera complètement achevé en 2019, il comptera **407 logements** en tout. Aucune circulation de voitures ne se fait à l'intérieur du quartier, des surfaces commerciales et un centre de vie enfantine ainsi que des logements protégés viennent compléter l'ouvrage. D'excellent confort, ces immeubles garantissent une bonne mixité sociale.

Toutes les toitures sont végétalisées et équipées de panneaux solaires d'environ 30 m² par immeuble. Un bassin de rétention, situé en aval de la parcelle, récolte l'ensemble des eaux claires du site. Les lisières de forêts existantes ont été maintenues et préservées.

CARACTÉRISTIQUES:

Surface brut de planchers :

39'054 m²

Parking :

363 places

Coût total (HT):

GO étape I : CHF 20 mio
GO étape II : CHF 10 mio
GO étape III : CHF 14 mio



Maillefer I + II + III



PARTICULARITÉS STATIQUES :

Le lotissement a été l'un des premiers à obtenir le label Minergie-ECO. La totalité du sous-sol et parking soit 10'000 m² ont été réalisés sans joints de dilatation et sans joints de clavage. Le principe de la fissuration contrôlée a été mise en œuvre garantissant ainsi également l'étanchéité du sous-sol. Les façades ont été préfabriquées et sont composées de panneaux sandwich porteurs.

Dans un but d'optimisation uniquement certains corps d'ouvrages ont été réalisés sur pieux. La compatibilité des tassements a été vérifiée statiquement, pour ce faire un calcul de tassement différentiel a été effectué?

PROGRAMME :

Le lotissement de Maillefer se structurera à son terme en 17 corps de bâtiments distincts, reposant contre ou sur les trois plateaux de parking dessinés en escalier suivant la déclivité naturelle du terrain. Les immeubles se définissent en deux groupes distincts ; une partie des bâtiments se situe en périphérie du lotissement et émerge directement du terrain, tandis que l'autre est posée sur les halles de parking. En liaison directe avec le terrain, le premier groupe arbore des façades d'expression minérale en éléments de béton préfabriqués, alors que pour le deuxième, les murs porteurs préfabriqués se doublent d'une peau ventilée. Les éléments préfabriqués sont constitués de béton recyclé.

